

<https://www.snetap-fsu.fr/L-Enseignement-Agricole-comme-le-renouvellement-des-generations-d-agriculteur.html>



Budget du Ministère de l'Agriculture - PLF 2023

L'Enseignement Agricole comme le renouvellement des générations d'agriculteur.trices attendront !



- Nos Actions - Les Communiqués -
Date de mise en ligne : jeudi 29 septembre 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

De la coupe aux lèvres il y a encore un monde ! Contrairement aux annonces du Président Macron de début septembre et aux éléments de langage du ministère de l'agriculture « sur la priorité donnée à l'Enseignement Agricole », les chiffres et l'arithmétique en général sont têtus et en berne...

Déclaration du Président : « L'augmentation du nombre d'inscrits dans l'enseignement agricole s'accompagnera d'une augmentation des moyens budgétaires et dès l'année prochaine d'ailleurs, on a une augmentation qui sera prévue de 60 millions d'euros pour accompagner parce que nos lycées agricoles attirent, donc il faut aussi recruter. (...) Tout cela sera gravé dès le projet de loi de Finances 2023, parce que je pense qu'on ne peut pas attendre, il faut tout de suite enclencher la mécanique. » [source : discours du Président de la République au Salon des Jeunes Agriculteurs – Terres de Jim 09-09-22].

Démonstration en deux données objectives chiffrées communiquées par le gouvernement lui-même et qu'il suffit de mettre en regard...

Première donnée : dans le projet de budget présenté aux organisations syndicales représentatives en amont du conseil des ministres ce lundi, **les emplois** de l'enseignement technique agricole (pour le public et le privé temps plein – programme 143) **augmentent de... 15 ETP** (« pour renforcer les équipes médico-sociales ») et **dans l'enseignement supérieur de... 8 ETP (uniquement pour les écoles nationales vétérinaires et sans engagement pluriannuel comme il est d'usage – programme 142).**

Seconde donnée : une ambition affichée et rendue publique de passer de 13 000 agriculteur.trices installé.es par an à 20 000. CQFD... ou alors l'effort ne serait attendu que de la part des branches professionnelles via l'apprentissage. Si telle est la réponse qu'elle soit assumée comme telle !

A cette heure, ce qui est certain, c'est qu'on est très loin donc des « engagements » du Président de la République, gageons que la vieille antienne selon laquelle en politique « les promesses n'engagent que ceux (et celles) qui les écoutent »... à défaut de les croire, ne se résument aux annonces gazeuses, sinon vaseuses, autrement à ce « **pschitt budgétaire** » **pour 2023**. Après d'aucuns diront que nous avons l'esprit chagrin et qu'il reste encore 4 ans à cette majorité partielle au soutien d'un locataire de l'Élysée qui vient juste de re-signer son bail pour 5 ans. Certes, mais vu de l'enseignement agricole, ceux-ci nous permettront de modérer cette forme d'optimisme de circonstance, à l'aune des **5 années précédentes qui, rappelons-le, ont été non seulement marquées par l'inaction climatique (2 condamnations successives de notre pays et une convention citoyenne qui a tourné court), mais également par une dégradation des conditions d'accueil et d'apprentissage dans l'enseignement agricole sur fond de dotations horaires insuffisantes, de dédoublements sacrifiés et d'une offre de formation limitée** (avec plus de 200 suppressions d'emplois au compteur alors que les effectifs étaient pourtant repartis à la hausse et que le « mur démographique » des agriculteur.trices partant en retraite se rapprochait encore).

La « première bataille, c'est la transition écologique » selon la Première ministre en charge de sa planification... « planification à laquelle tous les ministères doivent contribuer ». **L'enseignement agricole et tout particulièrement l'outil public de formation ne peut que signer des deux mains... à une condition cependant qu'il ait enfin les moyens d'agir**. Il n'est clairement plus urgent d'attendre pour armer le formidable outil de puissance publique que constituent nos **EPLEFPA** (établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole).

L'Enseignement Agricole comme le renouvellement des générations d'agriculteur.trices attendront !

Gageons que l'on cesse enfin de se payer de mots (et la tête des agents publics comme des citoyen.nes) et que le Projet de Loi de Finances 2023 soit amendé au Parlement comme il se devrait de l'être.

Paris, le 28 septembre 2022